

# L'ENSA Strasbourg recrute, pour l'année universitaire 2026-2027

## Un.e Maître de Conférence Associé.e VT à 50%

**Intitulé du poste :**

Maître de Conférence Associé des ENSA 50%  
Année universitaire 2026-2027  
160 heures équivalent TD  
Groupe de Discipline : VT

**Catégorie statutaire :**

Maître de Conférence Associé des ENSA  
Contrat ministère de la Culture  
Durée d'un an renouvelable

Domaine(s) Fonctionnel(s) : *Enseignement supérieur – Recherche*

Emploi Type : *RCH03B*

**Adresse administrative et géographique de l'affectation :**

École nationale supérieure d'architecture de : STRASBOURG  
Adresse : 6-8 boulevard WILSON – BP 10037 – 67068 Strasbourg Cedex

**Missions et activités principales :**

L'ENSA de Strasbourg recherche un/une maître de conférences associé.e pour renforcer ses équipes d'enseignement du champ Ville et Territoires principalement dans le cycle de licence. À partir de son expérience de praticien.ne, il/elle assurera, en cohérence avec le projet pédagogique de l'établissement et des unités d'enseignements concernées, un ensemble d'enseignements, dans sa discipline, destinés à former, orienter et sensibiliser des étudiants aux conditions d'exercice de l'architecte et de l'architecte-urbaniste.

Son travail consistera à :

- Co-construire, animer et faire évoluer les dispositifs pédagogiques avec l'équipe enseignante (travaux dirigés thématiques, cours magistraux, atelier, suivi en groupe ou individuel, conduite de visites de site ou de projet, ...).
- Suivre les travaux personnels et travaux de groupes au sein d'ateliers de projet, travaux dirigés, travaux de recherche et d'études, et favoriser l'acquisition de compétences de conception, d'expression sensible et personnelle, de communication graphique, orale et écrite.
- Contribuer à l'organisation et à la bonne marche des cursus d'étude, le cas échéant en partageant des responsabilités de coordination.
- Contribuer à l'évaluation et à l'orientation des étudiants, participer aux jurys d'examens, conseiller et accompagner les étudiants dans les choix professionnels.
- Contribuer à l'élaboration et à l'amélioration du projet pédagogique au sein de chaque unité d'enseignement et lors des séminaires annuels ou semestriels.

## Charges pédagogiques :

Pour l'année 2026-27, le/la candidat.e aura comme principale mission de contribuer à des enseignements existants coordonnés par les enseignants permanents de l'ENSAS :

### **Licence 1 – TD "in situ" Vosges liés aux Fondamentaux de géographie et représentation de la ville.**

L'enseignant.e accompagnera les travaux dirigés liés aux cours magistraux présentant les fondamentaux de la géographie, compréhension et lecture du territoire urbain et rural, aménagement du territoire, économie de ressources, changement climatique, la compréhension des écosystèmes, du vivant. Un parcours urbain et un séjour interdisciplinaire (architectes, urbanistes, géographes et plasticiens) de 5 jours dans les Vosges, permettront d'expliquer la formation, la transformation des territoires, leur géographie et leur adaptation aux enjeux climatiques actuels.

**Licence 2 – Introduction à l'histoire et l'analyse des formes urbaines.** Cet enseignement a pour objet d'initier les étudiants au vocabulaire et à la lecture de la ville, à l'identification et à l'étude de ses composantes morphologiques et à leurs interrelations, illustrés par des expériences et exemples sur le terrain. Il est composé de 6 cours magistraux, de parcours urbains et de travaux dirigés, portant sur l'étude pratique de la morphologie et la typo-morphologie urbaine aux différentes échelles : rue, parcelle, îlot, quartier, plan de ville ; Espaces bâtis, espaces non bâtis ; tissu urbain ; formes d'extension et de développement.

**Licence 3 – Notions et Outils du projet urbain.** Cette unité d'enseignement apporte aux étudiants les notions fondamentales de l'urbanisme et des disciplines connexes qui participent à la fabrique de la ville, et permet d'acquérir par la pratique les outils de base de la conception urbaine. Elle est composée de 6 cours magistraux et de 6 séances de travaux dirigés, chacune centrée sur un élément de la fabrique de la ville : densité, programmation, espaces libre, parcellaire, végétal et règlements.

**Licence 3 – Atelier de Projet : Construire l'espace urbain.** L'enseignement de projet "Lisières métropolitaines en projet" est organisé en quatre ateliers encadrés par des binômes enseignants, et intègre des temps d'immersion sur le terrain d'études situé dans l'aire métropolitaine de Strasbourg (déplacements, sur une journée ou demi-journée à vélo ou en transport public). En s'appuyant sur les acquis des semestres précédents, il a pour objectif d'amener les étudiant.es à développer les méthodes et les pratiques d'un projet urbain et territorial, c'est-à-dire à se confronter par le travail de conception à des structures préexistantes, des processus dynamiques, des échelles variées et des enjeux complexes. À travers leurs démarches de projets, l'atelier permet aux étudiant.es d'appréhender l'articulation des enjeux écologiques à l'échelle territoriale en identifiant les leviers permettant d'initier ou de conforter des dynamiques de transition vers des formes d'aménagements (ou de « ménagement ») frugales.

**Licence 3 – Rapport d'études.** Le rapport d'étude permet de : Choisir comme objet d'étude un projet ou un terrain, marqué par l'intervention d'un architecte, d'un urbaniste ou d'un paysagiste ; Construire et faire évoluer une problématique interdisciplinaire ; élaborer une méthode d'analyse avec l'aide du directeur et l'appui des cours méthodologiques ; rédiger un document de dix à quinze pages selon les normes scientifiques en usage (correspondant à la dimension d'un petit article scientifique hors illustrations).

**Mémoire professionnel et soutenance HMONP** (habilitation à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre). Le mémoire est un écrit structuré, articulé à une pratique professionnelle mise en œuvre par le candidat. Il présente les éléments de contexte permettant de comprendre les enjeux, contraintes et ressources de la mise en situation professionnelle, et comporte une problématique élaborée. C'est un travail qui interroge la pratique et permet de montrer qu'on est capable de prendre du recul sur la mise en situation professionnelle en la confrontant aux enseignements théoriques reçus, et d'un retour critique sur le rapport conception/mise en œuvre.

### **Autres activités :**

- Participer au suivi des travaux d'étudiants
- Participer aux jurys d'atelier
- Participer aux réunions de coordination du semestre de l'équipe d'enseignement du projet.
- Participer à la vie institutionnelle de l'établissement (instances, journées portes ouvertes, jurys d'admission...)
- Collaborer avec les services administratifs pour la mise en œuvre du programme pédagogique

### Compétences principales mises en œuvre :

**Titres ou diplômes requis :** Le/la candidat-e est titulaire d'un diplôme en architecture, en urbanisme ou en paysage. Il/elle dispose d'une solide connaissance de l'espace et du projet urbain, et d'expérience en conception et conduite de projets urbains et/ou paysagers. Il/elle dispose d'une expérience d'enseignement.

**Titres, diplômes et compétences souhaités au regard du poste :**

- Avoir un emploi principal.

**Points d'attention :**

- Un maître de conférences associé à mi-temps ne peut pas l'être dans deux écoles en même temps.
- Un enseignant actuellement en CDI à l'ENSAS devra démissionner pour pouvoir occuper un poste de MCA, sans garantie de pouvoir être à nouveau réemployé sous ce statut par l'ENSAS.

### Savoir-faire

Le/la candidat-e devra disposer de différentes compétences permettant de contextualiser le projet architectural et d'enseigner la conception de l'espace urbain :

- Conduire un enseignement de projet articulant différentes échelles territoriales (de l'espace vécu au grand territoire) et temporelles (processus).
- Appréhender la géographie humaine et physique pour comprendre des installations humaines sur un territoire (écosystèmes, vivant, ressources, climat).
- Analyser la typo-morphologie urbaine en lien avec des usages.
- Analyser et concevoir l'espace public, le réseau viaire et leurs usages.
- Conduire une enquête sur l'espace urbain par une approche documentaire et par l'observation de terrain.
- Comprendre, interpréter et expliquer des documents cartographiques, cadastraux et règlementaires.
- Transmettre et partager un vocabulaire sur la ville et le territoire.
- Appréhender les enjeux et outils de mesure liés à la densité et à la programmation urbaine.
- Concevoir en prenant en compte les sols, les écosystèmes et les plantations ;
- Articuler la conception par le dessin et conception par la règle.
- Mobiliser et manipuler des outils de représentations (maquette, carte, dessin...) adaptés aux échelles et aux enjeux abordés.

### Savoir-être

Le/la candidat-e devra disposer des qualités de savoir-être nécessaire à l'enseignement et au travail collégial :

- Co-construire des formes pédagogiques et des conditions d'apprentissage adaptées au niveau et respectueuses des rythmes de travail des élèves.
- Savoir travailler en équipe pluridisciplinaire, exprimer ses idées et ses besoins, et écouter ceux des autres.
- Inclure une pensée critique dans ses enseignements.
- Avoir une capacité d'autonomie et de coordination dans la conduite et l'évaluation d'enseignements.
- Travailler en toutes circonstances dans le respect des individus composant les communautés administratives, techniques, étudiantes et enseignantes qui composent l'école.

### Environnement professionnel :

**Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :**

Établissement centenaire et l'une des 21 écoles nationales supérieures d'architecture sous tutelle du ministère de la Culture, l'École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg (ENSAS) forme des architectes capables d'imaginer et de construire la ville de demain.

Son implantation à Strasbourg, au cœur de l'Europe, lui confère un cadre culturel et architectural unique, propice aux échanges internationaux et à une réflexion transfrontalière sur l'urbanisme et l'architecture. Par ailleurs associée à l'Université de Strasbourg, l'ENSAS bénéficie d'un environnement universitaire d'excellence, où la formation se nourrit des dynamiques de la recherche et de l'innovation.

Face aux défis contemporains, l'ENSAS se distingue par une approche pluridisciplinaire, de la Licence au Doctorat, intégrant les transformations urbaines, environnementales et sociales. Son enseignement s'appuie sur les laboratoires de recherche AMUP (UR 7309) et ARCHE (UMR 3400), ainsi que sur une forte implication dans des réseaux internationaux explorant des thématiques clés telles que la ville en transition, la ruralité et la mutation du patrimoine.

L'internationalisation est au cœur de son projet. L'ENSAS propose deux doubles masters franco-allemands et développe plus de 40 accords d'échanges en Europe et au-delà.

Innovante et engagée, elle propose des Masters spécialisés en architecture et archéologie, et en urbanisme et aménagement, ainsi qu'un parcours en formation continue menant au diplôme d'État d'architecte, et l'habilitation à exercer la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP).

Chiffres clés : 780 étudiants ; 90 enseignants ; 45 personnels administratifs et techniques

#### **Liaisons hiérarchiques :**

Directeur de l'ENSA Strasbourg

#### **Liaisons fonctionnelles principales :**

Directrices adjointes (ressources et études), Responsable administrative de la recherche, Responsable du développement et de la communication, Responsable relations internationales.

#### **Nature et durée du contrat :**

Contrat ministère de la Culture à durée déterminée d'une année à 50%.

Contrat du 1er septembre 2026 au 31 août 2027.

**Rémunération :** Selon grille des MCFA et reprise d'ancienneté. Un état des services est à joindre pour le calcul de la reprise d'ancienneté en cas de recrutement.

#### **Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :**

##### **Poste à pourvoir pour la rentrée universitaire 2026-2027**

Au-delà des 160 heures de face à face pédagogique, l'enseignant recruté sera, en tant que maître de conférences associé, sollicité dans le cadre de ses obligations de services (une journée dans le cadre des entretiens d'admission des étudiants qui se dérouleront en mai 2027 ; journée portes ouvertes ; participation à des jurys ; participation aux instances...)

#### **Dossier de candidature :**

Le dossier devra comporter les éléments suivants :

- Un CV faisant ressortir les expériences professionnelles, les références (diplômes, publications, enseignement, réalisations) ainsi que la **situation professionnelle actuelle du candidat**.
- Une note pédagogique mettant en évidence les aptitudes et les expériences d'enseignement et cas échéant de recherche du/de la candidat-e en lien avec les enseignements demandés.
- Un dossier de travaux, publications et d'interventions pour illustrer la démarche pédagogique développée dans la note pédagogique.

Afin de permettre l'étude de recevabilité administrative de votre candidature :

- Une copie de votre pièce d'identité
- Copie de la carte vitale ou attestation sécurité sociale
- Diplôme le plus élevé
- RIB personnel avec IBAN et BIC
- État signalétique des services du service national OU certificat de participation de la journée défense et citoyenne
- Documents attestant d'une activité principale permettant de disposer de revenus réguliers (bulletins de salaire et contrats ou création d'entreprise et avis d'imposition ou avis de revenus de micro-entreprise ou bilan comptable...)
- **Pour les ressortissants hors UE :**
  - o Titre de séjour valant autorisation de travail pour les étrangers hors UE OU autorisation

provisoire

- o Document attestant de la régularité de la position au regard des obligations de service national dans le pays d'origine
- o Équivalent du casier judiciaire : bulletin N° 2 ou à défaut, attestation sur l'honneur

Dépôt des candidatures :

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 31 mai 2026 – 23h59. Les candidatures sont à adresser par courriel à [recrutement@strasbourg.archi.fr](mailto:recrutement@strasbourg.archi.fr)

Les candidats dont les dossiers seront retenus seront reçus pour un entretien à partir du 22 juin 2026.

Contacts pour informations :

[recrutement@strasbourg.archi.fr](mailto:recrutement@strasbourg.archi.fr)